



STRATEGIE DE LA FILIERE « BOVINS LAIT » **EN REGION CENTRE**



*Document de stratégie élaboré avec la participation
de l'ensemble des membres du comité de filière et
l'appui méthodologique de la Chambre Régionale d'Agriculture.*

Août 2009

SOMMAIRE

1	Les motivations d'un projet régional de la filière bovin lait en région Centre.	3
2	Caractérisation de la filière bovin lait en région Centre	4
2.1	Une filière présente mais qui est « tiraillée » par les régions limitrophes.....	4
2.2	Les forces et les faiblesses de la filière bovin lait en région Centre.....	5
2.2.1	Des forces bien identifiées.....	5
2.2.2	Des faiblesses qui restent à améliorer.....	5
2.3	Les enjeux de la filière laitière en région Centre.....	6
2.3.1	Produire suffisamment de lait dans les rayons de collecte des entreprises pour alimenter les outils de transformation.....	6
2.3.2	Avoir des exploitations viables et vivables en équilibre avec leur milieu.....	6
2.3.3	Favoriser la dynamique des réseaux d'information et d'accompagnement technique.....	7
3	La stratégie de la filière bovin lait en région Centre.....	8
	A : Optimiser les systèmes de production	8
	B : Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation	10
	C : Anticiper les évolutions concernant l'installation	11
	D : Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières	11
	E : Améliorer la prise en compte de l'environnement	13
	F : Faire connaître et rendre attractive la filière laitière.....	13
	G : Favoriser le développement des réseaux d'appuis sanitaire et technique	15
	H : Sensibiliser et informer les éleveurs sur les thématiques identifiées comme prioritaires par la filière.....	15

1 Les motivations d'un projet régional de la filière bovin lait en région Centre.

Les acteurs de la filière laitière de la région Centre réunis en avril 2007 sur l'initiative de la DRAAF et du Conseil Régional du Centre ont validé le lancement d'une démarche visant à faire émerger un « projet de filière ». Cette démarche répond à la volonté du Conseil Régional et de la DRAAF d'attribuer dorénavant des financements sur la base d'un « projet de filière » élaboré par les acteurs de la filière et présentant des actions structurantes et concertées pour celle-ci.

Un « projet de filière » peut se définir comme un programme d'actions prioritaires, qui décline une stratégie élaborée au terme d'un travail de diagnostic préalable du secteur concerné. Un tel projet de filière implique que l'ensemble des maillons du secteur concerné (producteurs, transformateurs, organismes de services ...), les financeurs (Conseil régional, DRAAF, France Agrimer) et à certaines étapes les représentants de la société civile (consommateurs, associations de respect de l'environnement...) s'investissent et se concertent lors de son élaboration. La Chambre régionale d'agriculture du Centre, à la demande du Conseil Régional et de l'Etat, apporte un appui méthodologique à la filière pour réaliser ce travail, le CRIEL assurant la mise en place de ce projet.

Contrairement à d'autres filières en région, la filière bovin lait est une filière bien structurée et pour laquelle beaucoup de données sont accessibles. Pour autant, la construction du diagnostic par les différents acteurs a permis de les fédérer autour d'une vision partagée. Le diagnostic a été conduit de décembre 2007 à mars 2008 par le CRIEL. Il a permis de dégager les caractéristiques de la filière au niveau national et régional, de mettre en évidence ses forces et ses faiblesses, d'en dégager des enjeux qui permettent de définir une stratégie décrite dans ce document.

Un autre document précise ensuite le programme d'actions envisagées, les financeurs indiquant les axes qui soutiendront. Le Conseil Régional formalisera son intervention sous forme d'un CAP'Filière (Contrat d'Appui au Projet de filière) établi pour quatre ans, avec une révision éventuelle à mi-parcours. L'Etat inscrira pour sa part son financement annuel dans le cadre du volet « Etat » du contrat de projets Etat Région 2007 – 2013.

2 Caractérisation de la filière bovin lait en région Centre.

Le diagnostic de la filière bovin lait a fait l'objet d'un document complet « diagnostic de filière bovin lait » validé en comité de pilotage le 12 janvier 2009. On se contentera donc ici de reprendre les éléments caractéristiques qui vont permettre d'expliquer la stratégie retenue.

2.1 Une filière présente mais qui est « tirillée » par les régions limitrophes.

Bien que ne représentant que 2 % de la production nationale de lait de vache, le poids économique de la filière en région n'est pas négligeable : elle génère 134.7 millions d'euros soit 18.7 % du chiffre d'affaires global de l'élevage en région Centre.

Le nombre d'exploitations laitières est en diminution constante, avec un rythme plus rapide que sur le reste du territoire national. Cependant, l'augmentation de la livraison moyenne annuelle par point de collecte (qui compense en partie la diminution du volume produits dû à la diminution du nombre de ces points) traduit une restructuration plus précoce des exploitations laitières de la région par rapport à d'autres régions françaises.

Cette diminution du nombre d'exploitations entraîne un maillage dispersé de celles-ci avec un risque d'isolement des éleveurs et des difficultés accrues concernant l'accès aux services spécifiques laitiers.

En région, l'alimentation du troupeau est principalement fournie par l'exploitation. C'est un avantage significatif mais qui entraîne des charges de travail et des besoins en capacité de stockage importants. D'autre part, cette complémentarité entre élevage et céréales peut parfois laisser la place à une certaine concurrence entre ces deux productions.

Par ailleurs, la filière laitière régionale s'est engagée dans des démarches de qualité : charte des bonnes pratiques, démarches de qualification des entreprises de collecte... La production de lait certifiée « agriculture biologique » existe mais est discrète : 13 exploitations produisent du lait biologique en région Centre.

La production laitière de la région est principalement située à la périphérie de celle-ci. Ceci s'explique par la présence dans les régions limitrophes de grands bassins laitiers (Normandie, Pays de Loire, massif Central) et les conditions pédo-climatiques que l'on rencontre dans ces secteurs. Cette localisation induit des échanges intenses avec les départements limitrophes.

Une vingtaine d'entreprises de collecte et une dizaine de transformation interviennent en région Centre mais uniquement sept y ont un site de transformation. Ces entreprises subissent la diminution du volume collecté sur la région et elles s'inquiètent de la diminution rapide du nombre de points de collecte. De plus, elles doivent faire face à un problème de saisonnalité de la production qui, s'il n'est pas spécifique à la région, pose problème pour les entreprises et plus spécifiquement pour celles axées sur la production de produits ultra-frais.

Les entreprises régionales emploient plus de 2000 personnes et investissent régulièrement pour garder un dynamisme régional. Elles ont également su développer leur gamme en proposant quelques produits avec une image régionale.

La région Centre présente des atouts importants en terme de commercialisation : infrastructures routières et logistiques importantes, présence de grands bassins de consommations locaux et proximité de la région parisienne. C'est un point important si l'on tient compte des nouvelles préoccupations environnementales.

2.2 Les forces et les faiblesses de la filière bovin lait en région Centre.

La filière laitière est une filière bien organisée avec des acteurs qui ont l'habitude de travailler ensemble. De plus, c'est historiquement une filière dont les aspects réglementaires ont fortement encadré son développement. Enfin, c'est une filière qui a su organiser l'accompagnement technique de sa production.

2.2.1 Des forces bien identifiées :

- Une complémentarité céréales/élevage qui permet une certaine autonomie alimentaire, une meilleure valorisation des effluents et un respect des contraintes environnementales
- Une restructuration des exploitations plus rapide qu'au niveau national : elle a permis d'améliorer la productivité des exploitations par une meilleure organisation interne de celles-ci et l'amélioration des moyens de production.
- La présence d'entreprises régionales qui ont su maintenir leur zone de collecte en région, grâce à la création de gammes permettant de conserver une valeur ajoutée importante.
- Une situation géographique favorable avec des bassins de consommation importants (agglomérations régionales), la proximité immédiate de la plus importante zone de consommation nationale ainsi que des réseaux routiers et logistiques permettant de distribuer rapidement les produits dans ces zones.

2.2.2 Des faiblesses qui restent à améliorer :

- Un nombre d'exploitations laitières en diminution constante due à la combinaison de différents facteurs dont :
 - ⇒ un déficit d'installation de jeunes ce qui pose le problème de l'attractivité de la production laitière en région ;
 - ⇒ l'astreinte de travail renforcée par un manque de main d'œuvre salariée formée et motivée par l'élevage laitier en région à faible densité laitière ;
 - ⇒ les systèmes de production qui malgré leur complémentarité induisent une concurrence entre eux, souvent au détriment de l'atelier laitier.
- La baisse de volume collecté : jusqu'à présent le gain de productivité par exploitation et la redistribution de quotas a permis de compenser en grande partie la diminution du nombre de points de collecte. Cependant, une vraie inquiétude est exprimée par les producteurs et les transformateurs concernant la pérennité de la production (nombre de points de collecte et volumes).
- La restructuration « forcée » des services : la diminution et la dispersion des exploitations induits des efforts de rationalisation de la part des différents services d'accompagnement technique, sanitaire, économique... avec la problématique de disponibilité et de pertinence pour les éleveurs.

2.3 Les enjeux de la filière laitière en région Centre.

Le diagnostic a permis de dégager des enjeux (étapes clés à franchir dans les années à venir) qui orientent les axes de développement de la filière.

Trois enjeux ont ainsi été identifiés avec toujours pour problématique qualifiée de « majeure » par l'ensemble des acteurs économiques de la filière la diminution du nombre d'ateliers laitiers.

2.3.1 Produire suffisamment de lait dans les rayons de collecte des entreprises pour alimenter les outils de transformation.

Sur les cinq dernières années, environ 20 % des exploitations laitières de la région ont disparu. Sur la même période, la production a diminué de 8 %. De ce fait, la densité laitière est d'environ 120 hectolitres/km² (4 fois inférieur à la densité nationale). Cette situation entraîne des coûts de collecte plus importants malgré les efforts de rationalisation déjà réalisés par les transformateurs. Il faut à la fois maintenir des noyaux de producteurs et permettre que la production réponde aux besoins qualitatifs et quantitatifs des transformateurs.

Pour cela, plusieurs solutions ont été évoquées. Elles s'articulent autour de trois axes :

- Optimiser les systèmes de production :
 - Chercher des systèmes d'exploitation cohérents alternatifs au système maïs-soja.
 - Soutenir les investissements individuels ou collectifs permettant de conforter l'élevage laitier.
 - Valoriser sa production en alimentant des bassins de consommation locaux et soutenir les investissements liés au développement des circuits courts de vente.
 - Soutenir les investissements dans les outils d'aval.
 - Sécuriser la valorisation de la viande bovine biologique issue de races laitières.
 - Améliorer les pratiques sur les exploitations laitières.

- Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation
 - Améliorer l'hygiène et la qualité du lait
 - Adapter la courbe de production aux besoins de la transformation.

- Anticiper les évolutions concernant l'installation
 - Améliorer la transmission de l'atelier laitier et l'installation des jeunes.

2.3.2 Avoir des exploitations viables et vivables en équilibre avec leur milieu.

La présence d'exploitations laitières sur un territoire permet de le dynamiser dans sa dimension économique, sociale et territoriale. L'activité d'élevage a un impact fort sur les paysages et la biodiversité. Il s'agit d'une composante structurante du territoire. Garder une activité d'élevage sur nos territoires est un réel enjeu qui n'a pas fait l'objet d'une fiche action spécifique mais qui a été intégré par une approche territoriale (contrats de pays).

Par ailleurs, comme pour les autres secteurs de l'activité économique, les éleveurs souhaitent pouvoir concilier au mieux vie professionnelle, vie sociale (les exploitants sont souvent des personnes engagées dans la vie sociale de leur commune) et vie privée.

Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs axes de travail ont été envisagés :

- Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières :
 - Réaliser des diagnostics sur les problématiques de ressources humaines sur les exploitations laitières et proposer des solutions individuelles ou collectives.
 - Renforcer les actions menées par les services de remplacement.
 - Mettre en place une formation permettant de professionnaliser les salariés des exploitations laitières.

- Améliorer la prise en compte de l'environnement :
 - Raisonner l'énergie sur l'exploitation
 - Soutenir les investissements liés aux économies d'énergie.
 - Proposer des alternatives à l'utilisation des pneumatiques pour la fermeture des silos d'ensilage.

- Faire connaître et rendre attractive la filière laitière :
 - Faire connaître et organiser les moyens d'information sur le métier d'éleveur laitier auprès des scolaires.
 - Organiser la promotion des produits laitiers auprès des consommateurs de la région.

2.3.3 Favoriser la dynamique des réseaux d'information et d'accompagnement technique.

La diminution sur le territoire régional du nombre d'exploitations laitières et leur dispersion géographique ont de nombreuses répercussions sur la dynamique de la filière. Les éleveurs n'ont plus forcément dans leur environnement immédiat des professionnels partageant les mêmes préoccupations qu'eux. Cet isolement rend plus difficile la transmission d'un certain nombre d'informations qui pouvaient, autrefois, se faire de manière informelle lors de rencontres entre éleveurs voisins et/ou entre éleveurs et techniciens. Il faut donc mettre en place des outils qui vont permettre de pallier à cet isolement.

Dans cet optique, trois axes ont été développés :

- Favoriser le développement des réseaux d'appuis sanitaire et technique :
 - Favoriser le développement des réseaux de mutualisation des compétences sanitaires et vétérinaires.

- Sensibiliser et informer les éleveurs sur les thématiques identifiées comme prioritaires par la filière :
 - Informer collectivement les éleveurs par le biais de journées d'appui technique et d'information.

Garder accessibles et disponibles les services à l'ensemble des éleveurs

Ce dernier axe « Garder accessibles et disponibles les services à l'ensemble des éleveurs » semble une priorité. Cependant, il a été jugé difficile de mettre en place une action concrète et précise sur ce sujet si complexe et divers, dans le cadre du projet de filière. Ce dernier axe a donc été retiré du programme tout en sachant que la thématique reste importante.

3 La stratégie de la filière bovin lait en région Centre.

La stratégie définie par la filière bovin lait repose sur huit axes :

- Optimiser les systèmes de production
- Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation
- Anticiper les évolutions concernant l'installation
- Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières
- Améliorer la prise en compte de l'environnement
- Faire connaître et rendre attractive la filière laitière
- Favoriser le développement des réseaux d'appuis sanitaire et technique
- Sensibiliser et informer les éleveurs sur les thématiques identifiées comme prioritaires par la filière

Toutes les actions proposées par le comité de filière sont mentionnées ci-dessous. Celles qui n'ont pas été conservées dans le projet final sont en italique et non numérotées.

A : Optimiser les systèmes de production

Action A.1. : Pérenniser son système alimentaire en cohérence avec son système d'exploitation

En région Centre, l'alimentation du troupeau est principalement fournie par l'exploitation. C'est un avantage significatif par rapport à d'autres régions. Cependant, il est nécessaire d'anticiper les évolutions possibles afin d'une part de rendre les exploitations encore plus autonomes, d'autre part de répondre aux enjeux environnementaux et du marché.

Dans un premier temps, l'objectif de cette action avait été identifié comme étant l'amélioration de la valorisation des surfaces fourragères et l'optimisation des surfaces en maïs ensilage puis elle a été redéfinie et l'objectif a été reformulé comme étant l'amélioration de l'autonomie alimentaire et la recherche de systèmes d'exploitation alternatifs au système maïs-soja.

Cette action a donc été rebaptisée « **Chercher des systèmes d'exploitation cohérents alternatifs au système maïs-soja.** » Il est envisagé de proposer aux exploitants qui le souhaitent des alternatives au système maïs-soja avec pour objectif d'améliorer l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation, en prenant en compte les problématiques environnementales et économiques suivantes : gestion du pâturage, amélioration des pratiques culturales, nouvelles sources fourragères.

Il est important de noter que cette action consiste à étudier et proposer des alternatives au système maïs-soja aux exploitants qui souhaitent entrer dans cette démarche, ce qui ne signifie pas que l'ensemble des producteurs de la région se dirigeront vers cette évolution de système, qui peut ne pas être adapté à leurs conditions de production.

Action A.2. : Soutenir les investissements dans les élevages laitiers

Afin d'être en mesure de répondre aux enjeux de leur filière, les exploitants doivent maintenir leur outil de production performant et en capacité de s'adapter aux évolutions économiques et environnementales. Les investissements à réaliser sont souvent importants au regard du

chiffre d'affaire dégagé. C'est pourquoi, il est important d'appuyer les efforts effectués par les éleveurs laitiers qui s'inscrivent dans la logique du projet de la filière et ce afin de rester dans une démarche d'évolution permanente. L'objectif est de faciliter l'achat d'équipements dans les exploitations laitières par un accompagnement financier afin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits, le bien-être animal et plus généralement de conforter l'élevage laitier.

Action A.3. : Soutenir les investissements collectifs permettant de conforter l'élevage laitier

Cette action est complémentaire de l'action A.2. L'objectif est d'améliorer le niveau d'équipements collectifs (matériels en CUMA) des exploitations afin d'améliorer l'ensemble des conditions de production.

Action A.4. : Valoriser sa production en alimentant des bassins de consommation locaux

Les villes de la région Centre constituent des bassins de consommation pour lesquels il existe une demande de produits laitiers produits « localement ». Cette demande repose sur la volonté, pour certains consommateurs, de s'inscrire dans une démarche de développement durable qui suppose un approvisionnement local. Certains éleveurs fournissent déjà ces marchés mais un potentiel de développement existe. Pour autant, cette activité, bien que permettant d'augmenter la valeur ajoutée sur l'exploitation est une activité complexe et contraignante. Elle doit être appréhendée sous tous ses aspects : investissements, organisation du travail, aspects commerciaux...

Il n'y a pas pour objectif d'orienter une grande partie des producteurs vers ces débouchés mais bien d'accompagner, en orientant vers des personnes référentes et en les accompagnant pour la réalisation d'études de marché, les éleveurs ayant une démarche de diversification (viande ou lait).

Action A.5. : Soutenir les investissements liés au développement de circuits courts de vente

Cette action est complémentaire de l'action A.4. L'objectif est d'augmenter la valeur ajoutée sur l'exploitation agricole en favorisant l'investissement dans le domaine de la transformation et/ou vente sur l'exploitation. Elle a pour vocation d'être accompagnée financièrement via la politique territoriale et selon le programme d'action défini dans chaque contrat de pays.

Action A.6 : Soutenir les investissements dans les outils d'aval

Au vu de la localisation des bassins de production en région, il est évident qu'une partie des volumes collectés sont transformés hors région. Cependant, sept usines de transformation sont implantées sur le territoire régional. Ces entreprises, pour rester compétitives et innovantes doivent en permanence investir. Cette action consiste à les accompagner dans leur développement par le biais d'un soutien financier aux investissements. Ces entreprises doivent cependant répondre à certaines conditions : implication dans le projet de filière, respect de certains critères environnementaux et sociaux...

Action A.7. « Sécuriser la valorisation de la viande bovine biologique issue de races laitières »

Plus de 50% de la viande bovine française est issue de races laitières et une demande croissante est observée sur la viande bovine biologique. Il est donc important de pouvoir répondre à cette demande en développant et en sécurisant la production de viande biologique issue des vaches de réforme d'élevages biologiques.

Cette action, spécifiquement ouverte aux producteurs en production biologique, consiste à d'ouvrir la caisse de sécurisation Bovins bio, créée à la base pour les races allaitantes (cf projet de filière « bovins viande »), à la filière laitière.

Action A.8. « Améliorer les pratiques sur les exploitations laitières »

Afin d'améliorer les pratiques sur les exploitations laitières, un outil : La Charte de bonnes pratiques d'élevage, démarche professionnelle, a été créée et mise en place il y a quelques années. Une nouvelle version de cet outil est maintenant disponible. La réalisation des visites de mise en place et de contrôle de la Charte sur les exploitations permet de pérenniser un contact technique avec les éleveurs, de dispenser du conseil, facteur de progrès sur les éléments de la conditionnalité et du paquet hygiène.

Cette action est jusqu'alors soutenue dans le cadre du CPER. Les financements sont mutualisés en 2009 avec le filière bovins viande.

Action : Optimiser la valorisation des co-produits

Des co-produits d'origine industrielle existent sur la région et une action d'optimisation de leur valorisation avait été envisagée. Cependant, il est apparu que ces valorisations se font à une échelle très locale et que la diversité et la non régularité de ces co-produits induisent un travail spécifique pour chaque produit. Malgré la mise en avant de l'intérêt de la problématique, aucune action régionale n'a été retenue dans le cadre du projet de filière au vu des ces éléments.

B : Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation

Action B.1. : Améliorer l'hygiène et la qualité du lait

Avoir un lait de très bonne qualité est un enjeu crucial pour l'ensemble des acteurs économiques : pour les producteurs qui valorisent ainsi au mieux leur lait et pour les transformateurs qui ont des obligations réglementaires, techniques et commerciales très exigeantes. De plus, lors de la transmission de l'exploitation, la reprise de l'atelier en est alors facilitée.

L'action consiste à assurer un suivi technique des exploitations qui sont déclarées réglementairement « hors-normes » en dénombrement cellulaire afin d'aider les éleveurs à trouver la ou les origine(s) du problème et ainsi leur permettre de retrouver un lait de qualité.

Action B.2. : Adapter la courbe de production aux besoins de la transformation

La courbe de production annuelle régionale semble encore plus accentuée que la courbe de production nationale. Ceci s'explique par la forte concurrence entre les ateliers lait et céréales sur les exploitations. En effet, l'été est la période des moissons qui demande une main d'œuvre importante. L'éleveur devant assumer ce pic de travail ne favorise pas forcément des mises bas à cette période. Pour autant, les entreprises de transformation ont, elles, un réel besoin d'approvisionnement régulier. Beaucoup encouragent les éleveurs à produire du lait d'été par des grilles de paiement du lait incitatives mais cette incitation financière ne résout pas tous les problèmes liés à une production plus linéaire sur l'année.

L'action consiste à accompagner techniquement les éleveurs souhaitant s'engager dans une démarche de modification de leur courbe de production afin qu'ils puissent identifier et lever les freins technique, sanitaire, économique... sur leur exploitation.

C : Anticiper les évolutions concernant l'installation

Action C.1. : Favoriser la transmission de l'atelier laitier et l'installation des jeunes.

Peu de repreneurs souhaitant conserver la production laitière se manifestent lors de la cessation d'une exploitation avec atelier laitier, ce qui explique en partie la diminution du nombre de points de collecte. Malheureusement, 40 % des éleveurs de la région Centre vont prendre leur retraite dans les dix ans à venir et le phénomène risque donc de s'amplifier.

Différentes actions existent déjà et sont financièrement soutenues afin d'identifier et d'accompagner les futurs cédants dans leur transmission d'exploitations. Les ADASEA disposent d'outils tels que les « repérages filière » ou les « entretiens transmission ». Il est important que la production laitière soit une cible prioritaire de ces travaux menés au sein de chaque département.

Concernant l'installation des jeunes, les acteurs économiques et organisations de services proposent des accompagnements et/ou aides spécifiques, cependant un complément d'aide à la Dotation Jeune Agriculteur serait un plus pour faciliter l'installation des jeunes éleveurs laitiers et les aider dans le démarrage de leur activité.

D : Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières

Action D.1. : Réaliser des diagnostics sur les problématiques de ressources humaines sur les exploitations laitières

Comme pour les autres secteurs de l'activité économique, les éleveurs souhaitent pouvoir concilier vie professionnelle, vie sociale et vie privée. De plus, l'évolution de la taille des troupeaux constatée actuellement sur la région Centre nécessite souvent une nouvelle organisation du facteur travail sur l'exploitation. Les problématiques concernant la gestion des ressources humaines peuvent concerner des domaines variés (organisation du travail, définition de postes de travail ou d'une nouvelle organisation entre associés, communication de consignes ...). Les chefs d'entreprises ont parfois des difficultés à déterminer précisément leurs besoins ou les limites rencontrées dans leur entreprise.

Il est donc primordial de faire connaître et de réaliser sur les exploitations des diagnostics ressources humaines permettant de faire un état des lieux du fonctionnement de l'entreprise en matière de ressources humaines et d'organisation du travail. Ainsi, l'exploitant pourra en

deuxième temps être conseillé sur la meilleure stratégie à mettre en place sur son exploitation pour optimiser le facteur travail : modification de l'organisation du travail entre les différents associés et/ou entre les exploitants et salariés, recrutement de nouvelles personnes (salarié, associé...), suivi de formations, ...

Des solutions partagées entre plusieurs entreprises sont parfois envisageables. La possibilité de mise en place d'une organisation permettant de répondre à la problématique travail sur un territoire plus large qu'une seule entreprise est à prendre en compte.

Action D.2. : Renforcer les actions menées par les services de remplacement

Afin de se libérer du temps pour se former ou pour améliorer leur qualité de vie privée, les éleveurs ont de plus en plus recours aux services de remplacement. Ces organisations sont amenées à se développer pour répondre aux besoins croissants. L'objectif est de pouvoir pérenniser des emplois sur des territoires locaux apportant ainsi un emploi stable au salarié et un service plus pertinent à l'éleveur.

Action D.3. : Mettre en place une formation permettant de professionnaliser les salariés des exploitations laitières

Les éleveurs ont de plus en plus de difficultés à recruter des salariés qualifiés en production laitière pour les aider sur leur exploitation. Il est donc envisagé la création d'une formation : un certificat de spécialisation « conduite de l'élevage laitier » en région Centre. Cette formation en alternance sur 12 mois devrait être suivie par une quinzaine de stagiaires chaque année.

Action : Accompagner la mise en place d'organisations permettant le partage de compétences de salariés entre exploitations

Afin de répondre aux problématiques ressources humaines, différentes solutions d'organisation du travail sont envisageables dont des organisations permettant le partage de compétences de salariés entre exploitations. Cependant, la mise en place de telles organisations doit émerger comme une solution proposée suite à un diagnostic. Cette thématique est à prendre en compte dans l'action D.1. Aucune autre action ne sera développée dans le cadre du projet de filière.

Action : Améliorer la formation des éleveurs laitiers et des salariés agricoles

Le métier d'éleveur est soumis à des évolutions permanentes. De nouvelles compétences en matière de ressources humaines, de techniques liées à une diminution de certains services de proximité (vétérinaires, machinisme agricole ...), d'utilisation des nouvelles technologies nécessitent une formation tout au long de la vie professionnelle. Il en est de même pour les salariés agricoles, dont les compétences doivent être de plus en plus variées et pointues.

Il est donc primordial qu'un lien soit assuré entre la politique de formation régionale (en particulier formation continue) et les besoins de formation des exploitants et salariés agricoles. Cependant, aucune action spécifique ne sera mise en place, si ce n'est le lien effectué par la Chambre régionale entre les professionnels de la filière et les acteurs en charge de l'orientation de la politique de formation régionale.

E : Améliorer la prise en compte de l'environnement

Action E.1. : Raisonner l'énergie sur l'exploitation

Les exploitations laitières sont consommatrices d'énergie : aliments, engrais, fuel, électricité... Or, face à l'augmentation des coûts de ces énergies et dans un souci de protection de l'environnement, les éleveurs sont conscients que des améliorations sont à apporter dans ce domaine. Des diagnostics utilisant des outils tels que Planète sont envisageables pour permettre aux éleveurs d'identifier leurs principaux postes de consommation d'énergie et de bénéficier de préconisations pour réduire ces consommations.

Le Plan de Performance Energétique mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche est en réelle adéquation avec cette action.

Action E.2. : Soutenir les investissements liés aux économies d'énergie

Cette action est complémentaire de l'action E1. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des exploitations laitières en soutenant les investissements liés aux économies d'énergie. Elle a pour vocation d'être accompagnée financièrement via la politique des pays et selon le programme d'action défini dans chaque contrat de pays.

Action E.3. : Améliorer la gestion des déchets liés à la production

Différents types de déchets sont générés par l'activité laitière : bâches plastiques, pneus usagés pour stabiliser les bâches des tas d'ensilages, bidons vides de lessives, ficelles... Pour certains d'entre eux, des dispositifs de collecte et de recyclage existent. Cependant, les professionnels de la filière, conscient de l'enjeu environnemental que la gestion de ces déchets représente, souhaitent intensifier la collecte et le recyclage de ces derniers.

La thématique étant très large, l'action a été centrée sur la gestion des pneumatiques usagés avec pour objectif l'organisation d'une opération de déstockage des pneus usagés qui sont actuellement utilisés pour la fermeture des silos d'ensilage et de promouvoir les techniques alternatives à la couverture des silos.

F : Faire connaître et rendre attractive la filière laitière

Action F.1. : Faire connaître et organiser les moyens d'informations sur le métier d'éleveur laitier auprès des scolaires

Les métiers de l'agriculture et plus spécialement les métiers de l'élevage ne sont que rarement mentionnés comme possibilité d'orientation à cause d'une méconnaissance de ces métiers.

Le métier d'éleveur ne renvoie pas toujours une image positive auprès des jeunes. Ce déficit d'image entraîne un déficit de renouvellement des générations par un manque d'installation (en particulier hors cadre familial) et un découragement des éleveurs en place.

Le métier d'éleveur laitier est inscrit dans deux démarches de communication génériques sur les métiers en agriculture : la communication sur le métier d'éleveur auprès des prescripteurs de l'orientation, menée par l'AREFA du Centre et la valorisation du métier par le témoignage des jeunes éleveurs auprès de collégiens, pilotée par AJIR. Il est important de mentionner

l'existence de ces démarches de communication, inscrites dans la durée, et leur intérêt pour la filière laitière.

Action F.2. : Organiser la promotion des produits laitiers auprès des consommateurs de la région

De nombreuses personnes, enfants comme adultes, connaissent mal les différentes familles de produits laitiers ainsi que leurs qualités nutritionnelles. La promotion des produits laitiers est donc à accentuer.

Trois démarches sont envisagées :

- des opérations de communication grand public par la tenue de stands sur des foires et salons grand public de la région (Ferme Expo à Tours, Dimanche à la campagne à Orléans, Foire Expo de Bourges...) avec distribution de lait, de documentation...
- la mise à disposition de documentation de promotion chez les éleveurs laitiers qui organisent des journées de fermes ouvertes (classes scolaires et/ou familles) ou qui transforment à la ferme.
- la promotion des produits laitiers fermiers régionaux par le recensement des exploitants laitiers transformant et vendant à la ferme et la diffusion de cette liste lors des opérations de communication régionales.

Sur ces trois démarches, les deux premières sont déjà régulièrement organisées mais elles sont à pérenniser. La troisième est à développer.

Cette fiche action est inscrite pour mémoire. Elle est pilotée et financée par le CRIEL.

Action : Faire connaître et organiser les moyens d'information sur le métier d'éleveur laitier auprès des futurs installés

Le métier d'éleveur laitier ne renvoie pas toujours une image positive auprès des futurs installés/salariés. Très souvent, seules les contraintes de travail (astreinte de la traite, présence journalière auprès du troupeau ...) sont associées au métier d'éleveur laitier. Ce déficit d'image entraîne un découragement des éleveurs en place, dans un contexte de concurrence accrue avec les autres productions et un déficit de renouvellement des générations par un manque d'installations.

L'association AJIR va créer une série de spots audiovisuels sur quelques thématiques bien identifiées dont la promotion métier d'éleveur. Ce spot aura pour objectif de montrer aux futurs installés qu'il est possible d'apporter des solutions concrètes aux contraintes toujours évoquées lorsque l'on parle d'élevage laitier.

Afin de répondre à la problématique de la communication sur le métier d'éleveur auprès des futurs installés, la démarche ponctuelle menée par AJIR a été jugée comme pertinente par les professionnels de la filière. Aucune autre action ne sera menée sur cette thématique et la fiche est donc retirée du programme d'actions.

Action : Faire connaître et organiser la documentation existante sur la filière laitière

De nombreuses structures (agricoles comme non agricoles) sont demandeuses d'informations sur la filière laitière : informations économiques, de promotion des produits ou des métiers, techniques... Des outils qui peuvent répondre à ces besoins existent mais ne sont pas toujours connus des structures demandeuses. Il avait été envisagé de recenser ces

outils de communication existants et détenus par les organismes (CRIEL, Chambres d'agriculture, Institut de l'Élevage...) puis de fléchir ces organismes détenteurs d'outils de communication. L'objectif était d'orienter les structures demandeuses (professionnelles ou non professionnelles comme par exemple les établissements scolaires) vers les outils de communication qui existent et qui peuvent répondre à leurs besoins.

Cette action a été jugée comme difficile à mettre en œuvre et n'a donc pas été retenue comme action du programme du projet de filière.

G : Favoriser le développement des réseaux d'appuis sanitaire et technique

Action G.1. : Favoriser le développement des réseaux de mutualisation des compétences sanitaires et vétérinaires

Il a été constaté que dans les secteurs où la densité laitière est suffisante, il y a peu de problèmes concernant l'accès pour les éleveurs à un conseil sanitaire/vétérinaire spécialisé en matière de production laitière. Par contre, dans les secteurs avec une densité d'élevage laitier plus faible, les vétérinaires et techniciens spécialisés ont souvent pris une orientation professionnelle moins axée sur cette production.

Pour pallier à cette difficulté, il est envisagé de travailler sur un réseau de mutualisation des compétences sanitaires. L'action est envisagée en deux temps :

- la mise en place d'un groupe de travail GDS-GTV-éleveurs pour travailler sur la faisabilité de ce dispositif
- le déploiement de ce dispositif (voir révision à mi-parcours du projet de filière)

Il est tout de même à noter qu'un tel dispositif ne pourra pas se mettre en place sans soutien financier.

H : Sensibiliser et informer les éleveurs sur les thématiques identifiées comme prioritaires par la filière

Action H.1. : Sensibiliser et informer les éleveurs par le biais de journées annuelles régionales d'appui technique et d'information

Les éleveurs sont de plus en plus éloignés les uns des autres. La dynamique de filière est à développer pour que ces éleveurs ne se découragent pas. Par ailleurs, pour être performants, ils ont besoin d'être sensibilisés et informés sur de nombreuses thématiques dont celles inscrites dans les actions : « chercher des systèmes d'exploitation cohérents alternatifs au système maïs-soja », « adapter la courbe de production aux besoins de la transformation », « réaliser des diagnostics sur les problématiques de ressources humaines », « raisonner l'énergie sur l'exploitation », « favoriser le développement des réseaux de mutualisation des compétences vétérinaires » ainsi que des problématiques liées à la production laitière biologique.

L'objectif est de soutenir l'organisation de journées techniques d'information organisées dans les départements et en lien avec ces thématiques. Ces journées doivent permettre de développer une dynamique de filière en faisant rencontrer les éleveurs et les différents intervenants de la filière et en profitant de ces rencontres pour diffuser des conseils et informations technico-économiques.

I : Garder accessibles et disponibles les services à l'ensemble des éleveurs

Cet axe, bien que jugé prioritaire n'a pas été retenu faute d'actions possibles à développer dans le cadre du projet de filière.

Action : Création d'un outil d'accès « direct » à l'information

Beaucoup d'informations sur la filière laitière sont disponibles mais il n'existe pas de coordination ou un regroupement de ces informations. Les nouveaux modes de diffusion de l'information (mails, sites Internet, lettre d'info...) sont à mettre en avant car il s'agit d'outils permettant une diffusion large et rapide. Dans un contexte où les éleveurs sont de plus en plus éloignés les uns des autres, l'accès à l'information spécialisée et stratégique devient encore plus primordiale pour rester compétitif.

Il était donc envisagé dans cette action la création d'un portail d'accès web, unique pour tous les acteurs de la filière laitière régionale. Cet outil aurait été une porte d'entrée unique pour les éleveurs et les techniciens de la région et aurait permis de centraliser les informations, de faire connaître les outils déjà existants et ceux créés dans le cadre du projet de filière.

Cette action, nécessitant des moyens humains et financiers conséquents, ne bénéficiera pas de financements de la part du Conseil Régional ou de l'Etat. Aucune structure professionnelle n'ayant les moyens de la mener sans soutien financier, l'action n'a pas été retenue dans le programme du projet de filière.

Action : Recenser et créer un guide des éleveurs ayant des démarches innovantes

Certains éleveurs de la région se sont engagés dans des démarches innovantes sur leur exploitation. Ces démarches ne sont pas exploitées par les autres éleveurs faute d'accès à l'information. Une action avait été envisagée lors des premières réunions du comité de filière qui consistait à : recenser les éleveurs qui ont mis en place des démarches innovantes quelque soit le domaine : installation de robots de traite, changement de système d'exploitation, aménagements spécifiques de bâtiment, recours à des techniques permettant des économies d'énergie..., diffuser ces démarches et les coordonnées des éleveurs par le biais du portail d'accès web.

Cette action avait été envisagée dans le cadre où l'action de création d'un portail web serait retenue afin d'avoir un outil de diffusion avec une mise à jour rapide et peu onéreuse. L'action de création d'un portail web n'ayant pas été retenue, cette action de guide des démarches innovantes a été abandonnée.

Action : Garder accessibles et disponibles les services à l'ensemble des producteurs

Lorsque les élevages deviennent plus dispersés sur un territoire, les services proposés sont plus limités. Il faut cependant trouver des solutions pour éviter que certains services ne soient plus accessibles et disponibles pour l'ensemble des producteurs.

Pour réfléchir à cette problématique, le département du Cher a mis en place un groupe de travail sur ce sujet. Le premier travail de ce groupe sera la réalisation de l'inventaire des intervenants en élevage puis il s'agira de les rencontrer. Le deuxième travail à envisager est de cerner au mieux les attentes des éleveurs.

Il avait été envisagé par les membres du comité de pilotage qu'un groupe similaire pouvait être mis en place dans les autres départements, voire régionalisé. Cependant, cette action semblait difficile à mener et pas assez définie. Elle a donc été recentrée sur l'action G1 « Favoriser le développement des réseaux de mutualisation des compétences sanitaires et vétérinaires ».

Toutes les actions retenues dans le cadre du projet de filière ont été détaillées, techniquement et financièrement sous forme de fiche. L'ensemble des fiches sont regroupées dans le document intitulé « Programme d'actions 2009-2013 de la filière bovins lait en région Centre ».